

Installateur sanitaire et de plomberie (Chef d'entreprise) (3002)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron formateur chauffagiste plombier et suivez en même temps des cours (chaudière, sanitaire, gaz, climatisation, régulation, PEB, combustible, soudure) dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Programme

Cours professionnels :

- Chantier et atelier
- Canalisations : synthétiques, minces, en acier, soudure
- Appareils de distribution, appareils sanitaires, eaux usées, production d'ECS et échangeurs, corps de chauffe, local chaufferie
- Approvisionnement combustible, gaz
- Climatisation
- Appareils spéciaux
- Analyse de données techniques
- Réalisation du métré et du devis d'un chantier
- Concevoir une installation de distribution d'eau, un système d'évacuation des gaz brûlés, une installation d'élévation d'eau, une installation de traitement des eaux, une installation de production d'eau chaude
- Concevoir une installation de gaz , la ventilation des locaux, une installation incendie, une installation spéciale
- Gestion de l'exécution technique d'un chantier
- Mise en service, dimensionnement, maintenance
- Évaluer, créer ou reprendre une entreprise et assurer le volet social,

administratif et financier

- Suivi du projet d'entreprise

Cours de Gestion :

- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales: Motivation, qualités, attitude, plan d'entreprise, étude de faisabilité
- Connaissances élémentaires: Création d'entreprise (droit), aspects comptables, financiers, aspects fiscaux, gestion commerciale, législation
- Suivi du projet d'entreprise

(http://www.efp-bxl.be/fr/formation/installateur_sanitaire_et_plomberie) Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

Certification(s) visée(s) Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 2 ans + 1 année préparatoire éventuelle

Horaire en soirée 18h-21h30 2 fois par semaine(s)

Début Septembre

Coût 325 euro par an - Coût réduit Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Etre agé de 18 ans au 31/12 ET être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique OU être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes dans la profession OU avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et OU réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).
Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire et d'occupation dans la profession.

Intéressé(e) ?

Que faire La période d'inscription se situe entre debut mai et le 31 octobre.

[Plus d'informations concernant les inscriptions ?](#) (

<https://www.efp.be/inscriptions-1/>)

Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle [\(voir les permanences\)](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) .

Remarques

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle ;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise.

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

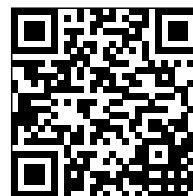
- titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession;
- titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession;
- occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil [\(voir les permanences des délégués à la tutelle\)](#). (

<http://www.sfpme.spfb.brussels/fr/formation-chef-d-entreprise/contacter-un-delegue-a-la-tutelle>)

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/3002>



efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

efp 0800 85 210

info@efp-bxl.be - <http://www.efp-bxl.be>